

Séance du 15 décembre 2014 à 19 heures

Commune de St Géry – Salle des fêtes

Aujourd'hui, lundi quinze décembre deux mille quatorze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de St Géry –Salle des fêtes

Etaient présents :

57 titulaires dont 9 possédant une procuration

10 suppléants dont 2 possédant une procuration

• TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

M. LABRO Didier (tit), Mme TEULIERES Marcelle (tit),
M. PARNAUDEAU Willy (tit),
M. RAFFY Gilles (tit),
M. SEGOND Dominique (tit),
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit) procuration de M. FERNANDEZ Pierre (tit) de ST MEDARD, M. MUNTE Serge (tit),
Mme LASFARGUES Geneviève (tit) procuration de M. COLIN Henri (tit), M. SIMON Michel (tit), Mme LOOCK Martine (tit), M. BOUILLAGUET Vincent (tit), Mme FAUBERT Françoise (tit) procuration de Mme BOUX Catherine (tit), M. SAN JUAN Alain (tit), M. TESTA Francesco (tit), Mme BOYER Noëlle (tit) procuration de M. SINDOU Géraud, M. DELPECH Bernard (tit) procuration de Mme LENEVEU Hélène (tit), M. COUPY Daniel (tit), Mme RIVIERE Brigitte (tit) procuration de M. HUREAUX Roland (tit), Mme HAUDRY Sabine (tit), Mme EYMES Isabelle (tit),
M. TILLOU José (tit),
M. DUJOL Jean-Paul (tit),
M. TAILLARDAS Claude (tit) procuration de M. VAZ Victor (tit),
M. PEYRUS Guy (tit), M. GARS Michel (sup),
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre (sup),
M. JOUCLAS Guy (tit) procuration de M. FOURNIER Christian (tit),
Mme LANES Bénédicte (tit), M. TREIL Jean (tit),
M. PETIT Jean (tit), Mme BOURDARIE Paulette (tit),
Mme VALETTE Roselyne (tit), M. PLANAVERGNE Jean-François (sup),
M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),
M. MOLINIE Romuald (tit),
M. CANCEIL Philippe (tit),
M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit),
M. NOUAILLES Serge (tit), M. BONNEMERE Jean-Claude (sup),
M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEEN Joëlle (tit),
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),
M. REIX Jean-Albert (tit),
M. SABOT Aimé (tit), M. VIVIER Jean-Luc (sup),
M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),
M. DIZENGREMEL Ludovic (tit),
M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup) procuration de M. GALTHIE Jean-Noël (tit),
Mme DESSERTAINE Brigitte (tit),
M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), M. STEVENARD Daniel (tit), Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit), M. LIAUZUN Christian (tit),
M. DECREMPS Frédéric (sup),
M. BORIES Olivier (tit), M. BERNIOT Pierre-Jacques (sup),
M. DESTRUDEL Jacques (sup),
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit), M. EYROLLE Jean-Louis (sup),
M. DIOT Fabrice (tit) procuration de M. LAVAU Pascal (tit),
M. ANNES Jean-Pierre (tit),
M. GILES Jérôme (sup) procuration de M. HEE Gérard (tit),

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS

CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES

FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
MONTGESTY

NUZEJOULS
PRADINES

SAINT CIRQ LAPOPIE
SAINT GERY
SAINT PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

POLE ADMINISTRATIF – Administration générale

Objet : Création, adhésion et participation au "Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot" (SDAIL)

A été adopté à LA MAJORITE

Abstention de Mme Martine FOURNIE-BREUILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 15 décembre 2014
Rapporteur : Claude TAILLARDAS

Rédacteur : Isabelle HIDALGO
Service : Administration générale

Objet : Création, adhésion et participation au "Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot" (SDAIL)

Mesdames, Messieurs,

Vu les statuts du "Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot",
Vu l'article L5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot (SDAIL) est un outil de mutualisation des compétences d'ingénierie qui accompagne les communes et les EPCI dans leurs projets.

Le SDAIL propose un "Forfait Conseil" donnant droit à 4 journées d'intervention ou 32 h, au choix.

Pour mener à bien les missions qui lui sont confiées par les collectivités, le SDAIL met à disposition des équipes pluridisciplinaires agissant dans les domaines suivants :

- l'aménagement du territoire, la construction d'équipements publics, la gestion du domaine public ou la gestion foncière, l'entretien des patrimoines historiques, routiers, d'ouvrages d'art, les technologies de l'information et de la communication, etc.
- techniques, administratifs, financiers, des missions de conseils, expertises, suivi de travaux simples ou d'accompagnement complet.

Considérant que l'adhésion à ce "Forfait Conseil" implique le paiement d'une cotisation annuelle d'un montant de 3 000 € pour notre établissement.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- d'adhérer au Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot ;
- b- de désigner comme représentant titulaire et suppléant au sein de ce syndicat :
 - Titulaire : M. Claude TAILLARDAS
 - Suppléant(e) : Mme DESSERTAINE

- c- D'autoriser le Président à signer tout document et à engager toute procédure, afférents à ce dossier.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE